

## **SEANCE DU 29 JANVIER 2022**

**PRESENTS** : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

### **Gite**

Le Maire présente le compte rendu de la rencontre avec le technicien de l'Aduhme concernant la rénovation énergétique du gite.

Le résultat est plutôt concluant puisque le gite semble suffisamment isolé. Nous restons donc sur le projet de rafraîchissement et modernisation du gite.

Une demande nous a été faite par un particulier pour louer le gite de façon exceptionnelle pendant une période de 2 mois à l'occasion de la réfection de son logement. Le loyer et charges seraient pris en charge par son assurance. La demande est approuvée à l'unanimité pour un montant hors charges de 550 euros ou 700 euros avec les charges. Cette demande est accordée sous conditions de ne pas être en période estivale.

### **Adressage**

Le Maire rappelle que l'adressage est une obligation. Un devis de 1 260 euros a été reçu pour la mise en place de l'adressage hors plaque de rue et n°. Gilles Boulay en charge du dossier a présenté des possibilités de nommage des rues et numérotation des habitations. Un courrier sera envoyé avec 2 propositions, un retour rapide sera demandé.

Au sein du conseil municipal, la maire propose une commission « adressage » qui permettra de prendre rapidement des décisions sans obligation de réunir l'ensemble du conseil municipal. Gilles Boulay est le référent de cette commission et les membres sont Danielle Roux, Michel Arnaud et Fabrice Borderie.

### **Vente d'herbe annuelle**

Thierry Monier propose une convention de 3 ans pour la location des terrains communaux afin de pouvoir mettre de l'engrais et avoir un rendu plus intéressant sur du plus long terme. Le maire met en garde sur le fait qu'il n'a pas respecté l'engagement de l'entretien des terrains et sur le fait que la mairie se bloque pour la possibilité de création de nouveaux lots pour le lotissement. Sa demande est rejetée à l'unanimité.

La location des terrains communaux se fera donc comme les années précédentes sous enveloppe cachetée. Une annonce sera diffusée sur le Semeur.

### **Site Web**

Le maire indique que Simon Bancarel du Conseil Départemental est venu mettre en place le site Web de notre commune. Il sera fonctionnel fin février début mars. Ce site permettra de s'informer sur les actualités de la commune. Il comportera des informations concernant nos associations (Chasse, Comité des jeunes...).

### **Délibérations**

A la demande la préfecture, le maire propose de prendre une délibération indiquant que nos agents n'ont pas de régime dérogatoire et sont sous le régime des 35 heures.

Le maire propose de prendre une motion de soutien au SMAD pour l'envoi d'une demande à la région de ne pas exclure les organisations territoriales existantes pour la gestion des fonds LEADER.

Le maire propose de prendre une délibération d'approbation de schéma de zonage existant concernant l'assainissement.

L'ensemble des propositions est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

### **Point ONF**

Le maire a demandé une rencontre avec Madeleine Suzy responsable à l'ONF afin de discuter des différents points de difficultés sur la gestion de nos bois. Cette rencontre se déroulera le 28 février en présence des personnes de la commission bois.

Le devis de Sylviculture des puys pour le reboisement de 4 ha a été accepté par l'ONF sous conditions de fournir le certificat d'origine des plants.

### **Divers**

Le maire présente les devis pour 3 700 euros hors taxes pour refaire la clôture de l'aire de jeux subventionnée à hauteur de 3 500 euros par le Conseil Départemental.

Le marie présente le devis de 1 776 euros de Vidanges Forreziennes pour des travaux d'hydrocurage sur une partie de la commune.

Les devis sont acceptés à l'unanimité par le conseil municipal.

Des devis ont été demandés pour la mise en place de local poubelles. A ce jour, nous attendons le devis de matériel pour prendre une décision.

Le radar pédagogique a été mis en place en haut de la commune, il sera déplacé en milieu d'année.

## **Point éolien**

Les travaux de défrichage des parcelles vont débuter prochainement. Les travaux évoluent selon le planning prévu.

Le maire précise qu'elle a rencontré M Laurent Mège à plusieurs reprises. Elle a proposé à M Laurent Mège de prendre contact avec le GDS pour une prise en charge complète d'autopsies des animaux.

En conséquence, le Maire a pris contact avec le GDS, la DDPP, le vétérinaire et la chambre d'agriculture. Le GDS s'est engagé à prendre en charge le financement de l'autopsie et transport de 2 bovins. La chambre d'agriculture en collaboration avec la DDPP va proposer une convention à M Mege Laurent permettant d'apporter des conseils et d'effectuer des prélèvements, analyses...

Pour l'instant il n'a pas été démontré de relation directe entre les éoliennes et les problèmes de M MEGE Laurent. Même si on ne peut pas exclure un éventuel problème avec les éoliennes, il ne faut pas se limiter à cela.

*Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX*